



NOUVELLE AGRESSION SUR PERSONNEL

Une collègue mordue au mollet !

Ce jeudi 8 octobre 2026, vers 15h50, lors de la remontée de promenade QMA, la détenue T. a déclenché le portique de détection à son passage, alors qu'elle ne sonnait pas au départ du mouvement.

Invitée à vider ses poches et à repasser sous le portique par la gradée MA, celle-ci a refusé d'obtempérer et a poursuivi son chemin sur la coursive, malgré les injonctions répétées.

Face à son refus, la gradée, accompagnée de l'agent MA3, est intervenue afin de stopper sa progression et lui demander, à nouveau, de vider ses poches. La détenue refusant toujours de se soumettre au contrôle, l'usage de la force strictement nécessaire a dû être employé, avec l'arrivée de plusieurs collègues en renfort.

Le contrôle permettra de découvrir un couteau métallique à pointe arrondie.

La détenue sera menottée puis mise en prévention. **C'est à sa mise au sol qu'elle a mordu avec force l'agente MA3 au mollet gauche. L'empreinte de la morsure est visible sur l'uniforme de notre collègue ainsi que sur son mollet, sa peau visiblement endommagée.**

La gestion quotidienne de cette détenue au profil psychiatrique est particulièrement difficile et les incidents répétés. Aujourd'hui, ces difficultés franchissent une nouvelle étape avec une agression physique sur l'une de nos collègues et la découverte d'un objet dangereux dissimulé.

Les collègues sont confrontées quotidiennement à des comportements de plus en plus réfractaires et agressifs, dont beaucoup relèvent de la psychiatrie.

Hier en fin de journée c'était la collègue QMA mineures qui a subi les foudres et menaces d'une détenue mineure : « Salope, conasse... Je vais la crever cette pute ... ». Aujourd'hui une nouvelle agression, précédée par beaucoup d'autres !

Les personnels ne doivent pas devenir les victimes de leurs missions.

FO Justice apporte tout son soutien à notre collègue agressée et l'accompagnera dans l'ensemble de ses démarches, administratives et judiciaires.

FO Justice félicite les agents pour leur intervention sans faille et exige une sanction disciplinaire à hauteur de la gravité des faits, suivie du transfert de la détenue.

FO Justice réitère sa demande d'effectifs adaptés à la réalité du terrain. Le nouveau QMA est deux fois plus énergivore en personnels. Pour autant, nous n'avons pas eu d'effectif supplémentaire, pourtant indispensable au bon fonctionnement du quartier et à la sécurité des personnels en poste.

FO Justice attend une prise en compte réelle des ministères de la justice et de la santé, de l'impossibilité de la gestion de cas psychiatriques lourds, en détention ordinaire. Nous n'avons pas les moyens de leur prise en charge.

La détention doit cesser de devenir le palliatif au manque de places en psychiatrie. La sécurité des personnels n'est pas négociable.

